L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 72 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 26 DECEMBRE 1891.

Merry Christmas.

Notre ami M. Paul Vernouille, coin des rues Royale et Toulouse, dont nous ne saurions plus compter les délicates attentions nous adresse un Merry Christmas, le sur la forme d'une tentante théorie de vins rouges et blancs, de liqueurs provenance californienne : *Sauterne, Riesling, Bourgogne, Zinfandel, Cabernet Sauvignon, Cabernet, Hock, Sherry, Champagne (Impérial Cabinet), Sherry, Port, Angelica.*

Tous produits du célèbre vignoble— une véritable principauté—dont M. Crabb est l'envié propriétaire en Californie.

Cette terre bénie de la Californie eût bien des obstacles à surmonter, bien des partis-pris à combattre, lorsque l'industrie viticole y débuta. Quel est donc ce préconçu rival d'dissiout les terres classiques de la production, quel est ce nouveau venu qui va se mettre en concurrence avec nous, reconnu sérieusement comme les maîtres sans conteste sur ce domaine.

Mais le nouveau venu ne se laisse pas décourager par ce méchant accueil ; il démontrait qu'à tout il fait un commencement ; qu'avant le succès bien des écoles sont à faire. Il y était prêt, et il les a faites avec toute l'énergie, toute la persévérance que donne la foi dans la réussite.

Cette réussite est brillante. Aujourd'hui la Californie est devenue, en effet, un rival très sérieux, dangereux ; non seulement elle a atteint le premier but de son ambition : avoir un immense débouché : Etats Unis, substituer, en fort considérable partie, ses vins et liqueurs aux liqueurs et vins autrefois importés, mais voici qu'elle est sur la grande route de l'exportation.

Ce mouvement accéléré doit nécessairement s'activer, grâce aux vignes qui vieillissent, grâce aux avantages du sol, grâce à l'expérience continue des vignerons, grâce à une intelligente étude des divers modes de culture et de fabrication.

A cette heure les vins de la Californie —rouges et blancs— blancs surtout, pectère—sont haut cotés par les gourmets et parmi ces vins, ceux de M. H. W. Crabb, Oakville, tiennent justement le premier rang.

Ils auraient assurément réuni par leur excellence propre ; témoignons cette réussite à été hâtée encore par l'agent—agent unique—que s'est choisi l'opulent et pratique vigneron, M. Paul N. Vernouille.

Le zèle qu'il porte dans ses fonctions d'agent ; ses façons engageantes ; son entente des affaires ; son inépuisable complaisance, sa libéralité envers les clients—grande et petite—son inaltérable activité, tout cela devait lui attirer promptement la clientèle. C'est ce qui a eu lieu et nous sommes heureux d'écrire que cette clientèle dépasse vraiment toutes les espérances.

THEATRE DE L'OPERA.

SIGURD. Matinée des enfants. Distribution de jouets.

La première représentation d'une œuvre aussi remarquable que celle de M. E. Reyer porte inévitablement avec elle des défectuosités, surtout avec la méthode qu'il faut forcément adopter ici pour faire marcher le répertoire, pour le bâtir, selon le langage pittoresque des coulisses.

Nous soulignons il faut aller vite, très vite, mais encore il est indispensable de mener toujours parallèlement plusieurs ouvrages nouveautés ou reprises. L'ordre est la règle qui s'impose à toute direction, et même malgré ces efforts dont tient grand compte tout homme connaissant quelque peu le théâtre, le public se plaint, il crie à la monotonie, enfants gâté qu'il est, alors que, dans une période de cinq ou six années, on a fait passer devant lui un répertoire qui, en certaines ville de premier rang, défrairait pendant une saison entière.

Donc *Sigurd*, monté admirablement dans les conditions que nous venons de dire, n'était pas d'une maturité complète jeudi dernier, comme exécution, comme fonctionnement de mise en scène.

Si bien que certaines hésitations ont pu être notées ; que la manivelle n'a pas été équipée assez rapidement qu'on l'avait espéré, et qu'au dernier moment si a fallu se décider à de larges coupures dans le dernier acte, afin de ne point prolonger encore un spectacle qui, malgré tout, a duré à une heure du matin.

Une pareille représentation sous les yeux d'une salle pleine, vaut plus d'une répétition générale ; et nous en sonclions que la soirée d'aujourd'hui produira *Sigurd* avec toutes ses valeurs vocales, instrumentales et décoratives.

Le parterre a compris qu'il est en présence d'une grande création ; et il y reviendra avec toute la curiosité des foules qui savent apprécier le beau, à quelqu'école qu'il appartienne et quelque soient les auteurs.

Il y viendra, pour écouter religieusement encore et dégager de cette œuvre ce qu'elle a de général, ce qu'elle a de personnel dans sa forme ; quelle place lui doit être assignée absolument parlant, et par rapport aux autres œuvres du chef-d'œuvre consacrés et que nulle évolution ne saurait détourner, croyez le bien.

Sigurd était donné, l'autre soir, la veille de Noël ; date à laquelle on ne quitte guère le foyer de la famille. De là certaines vides dans la salle, qu'il était aisé de prévoir. Ils ne se présenteront pas ce soir. Si bien que nous vous engageons à profiter de la première heure, pour pas que vous tarnez à une place de choix. Ce qui en reste—s'il en est—sera fort disputé.

Répétons que cet opéra est chanté par M. Paulin, Mlle Marguerite Hanx, MM. Guillemot, Bordeneuve, Rey ; Mme Douvrier, Mlle Friesand, MM. Rouzaud, Rossi, Grivel, Maffre.

Demain à la Matinée *Carmen* et distribution de jouets.

Le soir, un délicieux spectacle avec : *La Fille du Régiment*, le ballet de *La Source* et les *Rendez-vous bourgeois*, une charmante bonbade à laquelle les artistes qui s'y sont succédé ont tant et tant collaboré, que vous serez, ma foi, bien surpris si la fantaisie vous prenait d'en consulter le livret. Vous y trouverez assurément fort mince partie des boniments qui se débitent en scène.

C'est du comique très naïf sans doute, mais dont la bonhomie fait partir, quand même les cascades de rires.

On annonce, pour le dimanche 10 janvier, la soirée annuelle au bénéfice de l'Union Française. Le programme n'en est pas définitivement fixé. On donnera, cela est arrêté : *M. Chouffeuri restera chez lui le*..... la spirituelle boutade d'Offenbach—mais on réédite encore *Mousquetaires de la Reine*, d'Halevy, et *Fatinitza*, de M. Von Suppe.

En temps et lieu nous reviendrons à cet intéressant spectacle.

Grand Opera House.

C'est aujourd'hui que prend fin l'engagement de M. Alexandre Salvini et de sa troupe, dont la réussite a été fort honorable toute cette semaine.

A la matinée : *Un enfant de Naples* ; en soirée : *Don César de Bazan*, qui paraît être le rôle le plus complet de M. Salvini, secondé par un bon ensemble et entouré par Mlle Selma Paltzer.

Demain, première soirée de Margaret Mather.

Académie de Musique.

La troupe dont M. Frederick Warde est le sujet principal, clôture aujourd'hui même son engagement d'une semaine. A midi : *The Lion's Mouth*, et le soir *The Mountebank*. Cette dernière me revaut pas autre que l'italien de d'Ennery. Vous devez plus admirables créations de ce magicien de la scène, de cet artiste inimitable, incomparable qu'on nommait Frédérick Lemaitre.

Théâtre St-Charles.

Mlle Rhéa fait aujourd'hui ses adieux à la Nouvelle Orléans. Elle donnera deux représentations—matinée, soirée, dans chacune desquelles elle jouera *la Catharina Howard* d'Alexandre Dumas, où le grand dramaturge a trouvé des situations de la plus grande puissance. Le rôle d'Elkelwood est l'un des plus terriblement dramatiques qui soient au théâtre. Il est là, comme coupe de scènes, de véritables éclairs.

Dictionnaire de Charenton :

Pari.—Petite opération loyale dans laquelle l'un est absolument convaincu qu'il vole l'autre, et l'autre qu'il vole l'un.

Deux musiciens, très pressés, se rencontrent au coin d'une rue et se soignent la tête :

Le premier : Ouf ! qual choc ! ma tête en bourdonne !

Le second : Dévolé, mais c'est psychologique parce qu'elle est vide.

Le premier : Et vous, votre tête ne vous fait pas mal ?

Le second : Moi. Pas du tout.

Le premier : Ah ! c'est probablement qu'elle est fêlée.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 déc. 1891.
Indications pour la Louisiane : Temps généralement beau pour samedi et dimanche, précédé de fortes averses ce soir ; plus froid, vents du nord.

MARIAGES NAISSANCES ET DÉCÈS.

(Ecrit par un Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Lon's Washington à Mlle Ellen Read.
William Baker à Mlle Mivie Woodfork.
Richard Smith à Mlle Violet McAllister.
Emile Kessler à Mlle Magdalena Pratt.
Pascal Danzi à Mlle Elizabeth Lejeune
Philip A. Cesmant à Mlle Jane Whalen.
Chas. O'Toole à Mme Cecille Burns.
Lewis G. Fiskey a Mlle Mildred Moellet.

Naissances.

Mme Charles L. Cook, un garçon.
Mme Ambroise Paul, un garçon.
Mme Alphonse A. Carrière, un garçon
Mme Nicolo Jardo, une fille.
Mme Martin W. J. Curtis, une fille.
Mme Geo. W. Pollock, un garçon.
Mme Jean Deffes, une fille.

Décès.

Mme Eliza Kelly, 50 ans, 70 rue Galvez.
Louis Ehrhardt, 31 ans, 243 rue Morales.
Louis Loda, 5 jours, 217 rue Dumaine.
Rose Jarde, 2 mois, coin des rues St-Claude et Columbus.
Rosa Lascola, 16 ans, 45 rue St-Antoine.
Louis Sherling, 71 ans, 207 rue St-Louis.
Rita Cisel, 3 mois, 32 rue Urselines.
Mme Philippe Paquet, 51 ans, 175 1/2 rue Nord Robertson.
Wm B. Woodson, 43 ans, Hôpital de Marine des Etats Unis.
Mme Lucy A. Jackson, 34 ans, 6 rue Banks.
Michael McElroy, 75 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Gertrude M. Laure, 2 mois, 230 rue St-Pierre.

Vols.—Hier matin, à 11 heures 15, M. Reinhart McCarthy, propriétaire du Bar Room situé au No 16 du Passage de la Bourse, a laissé sur le siège des cabinets d'aisances, une montre de $125. Lorsqu'il s'en est aperçu, il est retourné pour la chercher, mais elle avait disparu.

—Jeudi soir vers minuit, M. Farragut Montesquieu passait rue Ste-Anne près Bourgogne, quand deux nègres se sont approchés de lui pour lui demander une allumette. Pendant qu'il cherchait dans sa poche, ils se sont jetés sur lui, et tandis l'un d'eux le maintenait, l'autre lui volait une somme de $6 50. Les deux nègres ont été arrêtés hier matin à 2 heures, par l'agent Pollock, au coin des rues Dumas et Franklin. Ils se nomment Oliver Johnson et James Franklin.

Autre vol.—Tony Yates alias Mexican Ben a volé sur le schooner *S. J. Dickson*, dans le vieux Bassin, plusieurs objets évalués $50.

Mexican Ben est bien connu de la police, et il sera arrêté sous peu.

Accidents. — Joe Gross, Henry Rocker et Joe Zahn, trois enfants qui jouaient avec un petit canon, au coin des rues Washington et Deuxième, ont été brûlés au visage par l'explosion d'un paquet de poudre. Ils ont reçu les soins du Dr Henry.

—Geo Shawall, un garçon de 15 ans, demeurant rue State près Laurel a été légèrement blessé d'un coup de revolver à la tête, par un nommé Ed Hopkins, avec qui il se trouvait au coin de la rue Laurel et de l'avenue Nashville.

Le blessé a reçu les soins du Dr Grith.

—A 1 heure 30 de l'après-midi, Mme Ryan, qui était assise devant sa porte, No 98 rue Calliope, a été légèrement blessée d'un coup de revolver à la joue gauche par quatre jeunes nègres qui s'amusaient à tirer dans la rue. L'un d'eux, nommé John Williams, a été arrêté, mais les autres ont réussi à prendre la fuite.

Le feu.—Le feu a légèrement endommagé l'immeuble situé au coin des rues Webster et Tchoupitoulas, appartenant à Mme C. Hahn et occupé par M. Ed. Butler. Le feu a été mis par des pétards qui avaient été jetés sur le toit par des enfants.

Paralysie.—Hier, à 11 heures, M. Boreis, âgé de 59 ans, qui est employé chez M. Danziger, au pied de la rue St-Philippe, a été frappé d'une attaque de paralysie. La voiture d'ambulance a été appelée et après avoir reçu les soins du médecin, le malade a été transporté chez lui, au No 487 de la rue Bienville.

Discussion.—Vers 3 heures de l'après-midi, deux hoodlums nommés Calixte Hern & Thos. Jackson, qui se trouvaient en état d'ivresse au coin des rues Roussean et Joséphine, ont eu une dispute pendant laquelle Hess a blessé Gannon d'un coup de rasoir au côté gauche de la, 1454. Gannon a été soigné chez lui, No 27 rue Joséphine.

Bras cassé.—A 1 heure de l'après-midi, Charley Helfrich, un enfant de 5 ans, dont les parents demeurent au No 559 de la rue Howard, est tombé et s'est cassé le bras gauche. Il a reçu les soins des étudiants.

Arrestations.—L'état de Pierre Marrare qui a été blessé jeudi soir par Wm Thom, s'étant aggravé, le caporal Setthique a informé le juge Lea, qui a immédiatement lancé un mandat d'amener contre Thom, qui, à 4 heures 30 du matin, a été arrêté coin Haitième et Baronne.

Tentative de vol.—Hier matin, un malfaiteur a pénétré chez M. R. M. Frank, avenue St-Charles, No 478 1/2, en perçant une porte, dans la cour. A l'moment où il allait entrer dans les chambres à coucher, il a fait un léger bruit qui a réveillé Mme Frank.

Elle a immédiatement averti son mari qui a tiré un coup de revolver au juger, dans la direction du fuyant qui n'a pas été atteint, a gagné la cour, escaladé la clôture, et a disparu à la faveur de l'obscurité. M. Frank a visité toute la maison et s'est assuré que le voleur n'avait pas eu le temps d'accomplir son dessein.

Coup de couteau.—M. Arthur Albert, es employé de M. Mansell a été blessé jeudi soir d'un coup de couteau à l'abdomen, dans un char de la rue Carondelet. Au moment où le char passait coin Perdido et Carondelet, plusieurs nègres ivres y sont montés et l'un deux, fort querelleur, tirant de l'argent de sa poche, a dit qu'il paraît $12 qu'il pouvait mettre toutes les personnes qui étaient dans le char.

M. Nixon, un autre employé de M. Mansell, ayant relevé ce propos, il s'en est suivi une mêlée à la suite de laquelle les nègres ont été jetés hors du char.

L'un d'eux, avant de descendre, a donné un coup de couteau à M. Albert, qui se trouvait près de la porte. Il n'est pas dangereusement blessé.

Menus faits.—Cent-quarante-et-un arrestations ont été faites dans la nuit de Noël, la plupart pour ivresse et bris de paix.

—Des Indiens qui passaient au coin des rues Bourbon et St-Philippe, ont tiré trois coups de révolver. Une des balles a traversé un volet du No 76 de la rue St-Philippe, et est tombée sur le lit d'une femme de couleur, nommée A. Thompson.

Le feu.—A 8 heures, P. M. le feu a endommagé pour $10 un tas de mousse, sous un hangar, au No 316 de la rue Dryades, habité par M. Eg. Wanderlet. Le feu a été mis par des étincelles d'une fusée.

Rixe.—Hier soir, à 8 heures, Hy. Siefer et Jos. Schafers, ayant rencontré dans le bar room de Wm Ault, coin Marengo et Tchoupitoulas, ils se sont pris de querelle au sujet d'affaires de famille, et Schafers tirant son revolver, a fait feu sur son adversaire, mais le projectile est allé frapper un nommé Lawrence Kuehar, âgé de 24 ans, qui a été atteint au-dessus de l'œil droit. Les étudiants ayant jugé ses blessures dangereuses, l'ont envoyé à l'hôpital. Schafer était ivre. Il a été arrêté.

Autre rixe.—Hier soir, à 8 h. 45, une rixe a eu lieu dans un autre bar room, tenu par M. C. D. Sullivan, coin St-Jacques et 3e Pierre, entre Jack Hervez et M. Bugge. Ils avaient bu tous deux pendant la soirée, et sous l'influence de la boisson, ils se sont pris de querelle.

Celle-ci a bientôt dégénéré en rixe, et Bugge a reçu un coup de couteau à la jone gauche.

M. Sullivan, qui s'était interposé, a reçu un coup de couteau au ventre.

M. Bugge a été soigné par les étudiants et M. Sullivan dans son pharmacie voisine.

Dangereusement blessée.

Hier soir, à 6 heures, D. Davis, un nègre, qui habite rue Maddison, entre Decatur et Dauphine, a blessé très dangereusement sa femme Eliza d'un coup de rasoir à l'abdomen. Eliza s'étant absentée pendant toute la journée, il a voulu savoir où elle était allée.

Elle lui a répondu qu'elle avait passé la journée chez une amie, mais cette réponse ne l'a pas satisfait, et comme il insistait, une vive discussion s'est engagée, pendant laquelle, dans un accès de jalousie, il a tiré de sa poche un rasoir dont il lui a porté un coup au côté droit de l'abdomen. Davis a réussi à s'enfuir et la blessée a été transportée à l'hôpital.

Chute.—Hier soir un garçon du nom de Tonny Mitchell, est tombé d'une galerie, rue de Chartres entre Dumaine et St-Philippe et s'est fracturé le bras.

Egg-nogg.—Mme U. Rambaud, 201 Decatur, a eu la gracieuseté de se rappeler à notre souvenir par l'envoi d'un bol de délicieux egg nogg. Nous l'avons épuisé jusqu'à la dernière goutte à la prospérité de son établissement.

Commencement d'incendie.—On sait en ce moment avec beaucoup d'intérêt les moindres mouvements des pompiers, et les plus petits incendies groupent immédiatement un grand nombre de curieux dont le désir est de voir travailler les hommes du nouveau département du feu.

Contrairement à ce qui s'est passé mercredi soir à l'incendie de la boulangerie Hollerbach, 84 rue Villeré, les pompiers ont répondu hier soir à 11 heures 15 avec la plus grande ponctualité, à une alarme donnée à la boite 124 pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré au toit du No 238 de l'avenue Tolano, sur lequel était tombée une fusée.

L'immeuble est habité par un marchand de fruit du nom de F. Serrocevi, qui n'est pas assuré, mais les flammes ont été éteintes en quelques instants par les pompiers, qui ont déployé beaucoup d'activité et de promptitude leur a été témoignée.

Le travail, que l'on peut avoir en eux autant de confiance qu'on en avait dans les volontaires.

Les dégâts causés par ce commencement d'incendie sont insignifiants.

—On a amené hier soir à l'hôpital un nègre qui venait de Pattersonville où il avait été blessé par un autre nègre au côté gauche de la figure.

Domestique pour tout faire.

Point n'est besoin d'être prosureur général à la Cour de cassation pour comprendre qu'on peut être complice d'un assassinat, sans avoir concouru, personnellement, à l'acte matériel. Mais on ne comprend pas aussi facilement comment on peut être complice de soufflets donnés par la main d'un autre.

L'explication est pourtant bien simple, puisque le mot signifie : celui qui a participé à un crime ou à un délit. Il n'y a donc pas à s'étonner, du moment qu'on est complice d'un crime qu'on a connu et dont on a confié l'exécution à un tiers, pour qu'on ne le soit pas s'il s'agit de simples gifles qu'on a chargé quelqu'un d'administrer à la personne à qui l'on en veut.

A la vérité, le cas est assez rare, et on est bien excusable de n'être pas préparé à la question ; à moins que, comme dans l'affaire soumise aujourd'hui au Tribunal correctionnel, il ne se trouve un maître donnant l'ordre à son domestique de gifler quelqu'un, ce qui est la définition excessive du domestique pour tout faire, si, dans ce cas, la complicité n'est doutense pour personne.

On l'on aurait le droit d'hésiter à répondre, par exemple, c'est sur la culpabilité de l'auteur principal, lorsqu'il dit : "Je dois obéir à mon maître."

C'est, en effet, l'excuse alléguée par Fourchon, cuisinier à M. de Chavenot, le sendit maître, son exclamation est celle-ci : "Je ne voulais pas me crocheter avec un homme qui n'est pas de mon monde."

M. LE PRÉSIDENT.—Et vous avez chargé votre domestique de satisfaire votre ressentiment.

M. DE CHAVENOT.—Je le paie pour exécuter mes ordres.

M. LE PRÉSIDENT.—Oui, mais vous vous mettez dans le cas de payer aussi ses ordres à la justice.

L'homme giflé est un garçon de magasin. Il expose ainsi le fait ; Mon patron m'avait donné des notes à aller recevoir, entre autres une de 700 francs pour monsieur Celle là, qu'il me dit, c'est pour cette espèce de baron dont on ne peut pas tirer un sou.....

M. DE CHAVENOT.—Comment, ce pèce !

LE TÉMOIN.—Je répète ce que m'a dit mon patron.

M. DE CHAVENOT.—Comment, ce pèce !

LE PRÉSIDENT.—Taisez vous.

M. DE CHAVENOT.—Non, mais c'est pour vous donner une idée du ton de cet homme.

LE TÉMOIN (*continuant*).—Qu'on est allé plus de dix fois chez lui—qu'il ajoute ;—vous lui direz que vous ne sortirez pas sans être payé.—Pour lors, j'y vais : le présente ma note ; monsieur me dit ; Je passerai. Moi, je lui réponds : Vous dites toujours ça et vous ne passez jamais. Il me fait la jeune, d'un air très froid :—Qu'est ce que c'est, drôle ? Qu'est ce que tu as ici ? Je lui dis, vous savez que ce ne va pas, ces manières là.—Sachez, qu'il me répond, que je ne discute pas avec les garçons.—Alors, que je réplique, payez, et il n'y aura pas de discussion. Il me répète qu'il passera. Alors, que je lui dis, que je ne m'en irai pas sans être payé, vu [que je lui dis], que mon patron ne veut pas être refait par vous.

Là-dessus, monsieur tire un cordon de sonnette ; son domestique entre, monsieur lui dit : Flanque moi un gifle à ce goujat et jette-le dehors ! Je n'avais pas eu le temps de me mettre en garde, que je reçois deux gifles épouvantables.

M. DE CHAVENOT.—J'avais dit : mes mes domestiques n'exposaient mes ordres.

LE DOMESTIQUE.—J'ai cru bien faire en en donnant deux.

M. DE CHAVENOT.—Tu as eu tort.

LE DOMESTIQUE.—Comme le bottier de la veille, vous m'aviez dit de lui f..... une paire de gifles.....

M. LE PRÉSIDENT.—Ah ! C'est votre façon ordinaire de payer vos créanciers ?

M. DE CHAVENOT.—Il ne s'agit pas de créanciers, mais d'impertinents.

M. LE PRÉSIDENT.—Payez-les et ils seront polis.

M. DE CHAVENOT.—Rien n'excuse l'impertinence, et je ne souffrirai jamais.....

Le Tribunal condamne le domestique à 50 francs d'amende et le maître à 100 francs.

L'esprit d'autrefois :

Le comte de Grammont, qui mourut à Paris, en 1707, à l'âge de quatre-vingt-six ans, cachait soigneusement son âge.

Etant un jour au dîner de Louis XIV, ce monarque demande au maréchal duc de Villeroy quel âge pouvait avoir le comte de Grammont.

—Sire, répondit le maréchal, j'ai quatre-vingt-trois ans ; le comte en a au moins autant, car nous avons fait nos études ensemble.

—Que dites-vous de cela, monsieur de Grammont ? lui dit le roi.

—Sire, répliqua le poinlé, le maréchal se trompe ; il lui ni moi n'avons jamais étudié.

M. Raspinean a donné un grand dîner. Il dit à sa femme, en sortant de table :

—Tout était si bon qu'on a repris deux fois de chaque plat. Que ça me ce revaudra !

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIL. Il a été ordonné par le parquet d'Orléans, No 54,452, Division "C". Joseph Barnagne, Jr., comme mandataire de l'assignée en raison sociale de N. Labadi & Co. et individuellement vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la somme des dettes de l'insolvable de Joseph Barnagne, Jr., comme mandataire de l'ancienne raison sociale de N. Labadi & Co. et individuellement, est par le présent assignée pour la cour au bâtiment de ses créanciers ; il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par-devant W. O. Hall, greffier, le MARDI 29 jour de Décembre 1891, à 11 heures A. M., dans le but que l'insolvable fasse la remise de ses biens, pour son bénéfice, et état de ses affaires, obtienne l'ordre de décharge de toutes dettes ; qu'un syndic soit nommé et par procès en un créancier hypothécaire, qui pourrait être désigné et que Richard Lyons, Esq., avocat, soit par le présent nommé curateur de la succession.
Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1891.
(Signé) W. A. HOUSTON, Juge.
Pour la Paroisse d'Orléans,
JAS. H. KANEN, Député Greffier.
Cette ordonnance est publiée.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le comte Cornay Pagny condamné à la prison.

Paris, 25 décembre.—Le comte Cornay Pagny a été condamné à deux ans de prison pour avoir vendu des décorations persanes obtenues à l'aide de faux papiers.

M. Charles Roux.

Paris, 25 décembre.—M. Charles Roux, député, au cours d'une conversation avec le correspondant de la Presse Associée au sujet de la société récemment formée pour la protection des intérêts français à Pétrauger, a dit :

Notre société est divisée en trois sections ; la première section ayant sous sa garde spéciale la politique étrangère de la France ; la seconde est chargée de nos intérêts commerciaux ; la troisième des problèmes financiers.

Nous sommes naturellement profondément intéressés à toutes les questions de tarif et sommes entièrement opposés à la tendance actuelle de la France dans sa politique de protection rétrograde, que nous considérons comme n'étant ni avantageux au pays, ni d'un principe solide républicain.

Pour la France, dont le commerce a atteint des proportions gigantesques, et qui dépend entièrement sur le commerce extérieur pour un approvisionnement de quelques-unes des plus importantes nécessités de la vie, le libre-échange ou la réciprocité est rien que non.

WASHINGTON.

La Noël au capitole.

Washington, 25 décembre—Selon la coutume, la Noël a été observée au capitole national.

Tous les départements du gouvernement étaient fermés, ainsi que les magasins et autres maisons de commerce dans toute la ville. Dès que le Congrès s'est ajourné mercredi, pour un grand nombre de sénateurs et de représentants sont partis pour passer les fêtes avec leurs familles. En un mot, Washington a été temporairement déserté par la branche législative du gouvernement.

M. Endicow insentera sa propre accusation à M. Russell Harr.

New York, 25 décembre.—M. W. S. Laidlaw, ami d'un coutrier et qui a été blessé par l'explosion de la bombe au bureau de M. Sage, a dit à un *reporter* à l'hôpital St Vincent, qu'il avait l'intention d'intenter un procès en dommages de $100,000 à M. Russell Harr. Il se propose de le faire sur l'avis de ses amis qui lui ont dit qu'il avait de bonnes raisons sur lesquelles basé le procès.

"Je baserai ma réclamation en dommages," a dit M. Laidlaw, "sur le fait que M. Sage s'est délibérement de m'avoir comme bouclier entre lui et le dynamiteur. Je suis arrivé immédiatement après que M. Sage eut lu la lettre menaçante qui lui avait été remise et il s'est arrêté devant moi, afin que mon corps servit d'écran pour entre lui et son visiteur mystérieux.

M. Sage m'attrappa et me serra contre lui avec tant de force qu'il m'était impossible de lui faire lâcher prise.

Il savait très bien que la lettre qu'il venait de lire ou que le dit visiteur connaissait du lui faire du mal, et moi même j'ignorais entièrement ce qui se passait.

Il se passera encore quelque temps avant que M. Laidlaw puisse sortir, et il se peut même que ses blessures le rendent infirme.

Nouvelles de Valparaiso.

New York, 25 décembre—Un cablegramme de Valparaiso au *Herald* dit : Le croiseur des Etats Unis *Boston* est arrivé ici aujourd'hui. J'ai reçu l'assurance sons bonne autorité, qu'une décision dans l'affaire du *Baltimore* sera rendue immédiatement après Noël. Tout dépend de Chili, et que le gouvernement prenda les mesures alors pour régler le différend avec les Etats Unis.

Il n'y a pas de doute que Gomez et Rodriguez, qui admettent avoir pris part à l'affaire du Baltimore, et Higgin, deux marins américains qui ont succombé à leurs blessures, seront châtiés et qu'un leur impliquera toute la limite de la loi.

Depuis quelques soirs il y a eu une grande activité à bord des navires de guerre chiliens dans ce port ; on a réveillé les hommes d'équipage, les lumières électriques éclairaient les forts et tous les marins ont été armés de carabines Manlicher.

On prend une grande vigilance aussi dans le surveillance de l'arsenal. Tout cela a été fait en matière de précautions, et pour empêcher toute tentative de désordres lorsque le président Monti sera inauguré samedi.

Le président du nouveau cabinet par Ramon Barros Luco est regardée avec une grande faveur. On croit que le plan financier des banquiers, est de proposer le paiement des droits de douane en argent après le 1er juin 1892.

Accident à bord d'un vaisseau de guerre. Grand nombre de victimes.

New York, 25 décembre—L'accident qui a eu lieu sur le New York Central Railroad hier soir à Hastings-sur-le-Hudson, est plus sérieux qu'on ne l'avait d'abord supposé.

La liste officielle des morts publiés porte à onze personnes. Voici cette liste :

Mme Ann Baldwin, New York ; Thomas W. Polle, New York, de la maison de commerce George H. Polley & Cie, Boston ; Abraham Knight, conducteur ; Mlle Van Arsdale, New York ; Mlle Slocum, Lockport, N. Y. ; Mlle Moore, Medina ; Mlle Lizzie Ford, Brooklyn ; J. W. White, porter ; Mlle Lillian Baldwin, New York ; Dr S. E. Best, dentiste, New York ; un inconnu.

Voici les noms de ceux qui ont été blessés :

Mme Hormer Baldwin, New York, brûlures au visage et aux bras et blessures internes.

Annie Ford, Brooklyn, brûlures légères. D. B. Murphy, accusé, New York, jambe cassée, blessures internes à la figure et aux bras, mourra probablement.

Harry A. Jacobson, New York, brûlé légèrement. J. B. Baguelle, Poughkeepsie, N. Y., brûlures sérieuses au visage et blessures internes.

Personnes non blessées ;

J. C. Gould, ingénieur du New York Central. M. McCormick.

Mlle Freyar, Poughkeepsie. Homer H. Baldwin, New York. M. Mme Ambrose H. Tromain, Brooklyn.

Un des faits désastre est dû à la négligence du autre frein Albert E. Herrick, du Buffalo Express, qui était arrêté à Hastings. Herrick s'est enfui et jusqu'ici il a été impossible de le trouver. Il a laissé son uniforme dans le train et a endossé celui habit ordinaires de citoyen. D'après le rapport officiel publié aujourd'hui par le vice-président Webb, du Central Railroad, le train No 93, qui est parti hier soir à 6:45 heures de New York, s'est arrêté à Dobbs Ferry pour faire quelques légères réparations à la locomotive.

Le conducteur du No 45 envoya immédiatement le serre-frein Herrick pour signaler les trains qui arrivaient. Il ne paraît pas que à la station à Hastings. Il entra dans celle ci et causa avec le chef de la station attendant le Cincinnati & St. Louis Express No 7 qui avait quitté la ville à 8 heures.

Peu après Herrick était debout, près de la porte, le St. Louis Express est passé à une vitesse de 40 milles à l'heure.

L'ingénieur Donohue, du St-Louis Express ne fut pas prévenu que le Buffalo Express se trouvait sur la même voie en avant de lui ; il ne s'en aperçut que lorsqu'il était presque sur le dit express, de la collision finale.

Quelques heures à entendre les cris des blessés et des mourants. On se mit activement à retirer les blessés des débris.

A. Dobbs Ferry le petit Homer Baldwin, fils de Mme A. M. Baldwin pleurait et demandait sa mère. Il avait des contusions au bras, mais le pauvre enfant semblait anxieux de connaître le sort de sa mère. Il ignorait le malheureux que celle-ci avait été tuée sur le coup.

Le steamer Nesewa.

San Francisco, 25 décembre—Le steamer *Nesewa* est arrivé ici hier de Valparaiso. Il avait à bord Patrick Shields, le chauffeur, qui a été brutalement battu par la police de Valparaiso.

Shields arrivée au dit steamer, l'avocat Garley agissant d'après des instructions reçues par télégraphe de l'avocat général à Washington, s'est rendu à bord et questionna Shields, et McKinley, un autre chauffeur qui se trouvait à bord avec Shields lorsque celui-ci fut arrêté. Shields répéta sous serment le témoignage donné au sujet de ces blessures. Les deux déposition ont été écrites et ont obtenir l'authenticité, et ces affidavits seront transmis à Washington par la prochaine malle. Shields porte les marques des terribles coups qu'il a reçus.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:10am	Memphis and Kansas City Fast Train. 5:00pm
Vicksburg Ex. 5:35 pm	Vicksburg Ex. 8:10 am
Texas Kansas Express 10:00 am	Texas Kansas Express 3:45pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Mail. 7:45 am	No 4 Fast Ex.. 7:45 am
No 7 Cincinnati. 2:05 pm	No 6 Lim. Ex.. 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Cincinnati. 3:45 pm
No 5 Fast Ex.. 7:30 pm	No 3 Fast Mail. 8:35 pm

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger.....5:10 pm	Passenger.....7:00 am
Chicago and St Louis Express.....8:25 am	Chicago and St Louis mail.....6:00pm
Chic. limited.. 7:30pm	Chic. limited.. 12:01 pm
M. & N. O. ex.. 6:28am	M. & K. C. ex.. 6:00pm
Accommodation. 9:15am	Accommodation 4:50pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 53 California Express.....7:00 pm	No 51 California Express.....9:15 am
Local.....10:05am	Local.....3:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio express.....7:20pm	San Antonio express.....8:00am
California Ex.. 7:30am	California Ex.. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:20 pm	No 8 Fast line.. 8:45 am
No 3 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited.. 5:00pm

SAINT LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9.....7:45 pm	No 10.....8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.....8:30 am	No 6.....3:30 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache.. 7:00 am
.....3:45 pm	.....6:00 pm
Shell Beach.....8:40 pm	Shell Beach.....7:00 am
Dimanche.	
Shell Beach.....9:00 am	Shell Beach.....7:00 am
Pte-la-Hache...5:10 pm	Pte-la-Hache.. 4:00 pm

Avis aux Navigateurs.

Les soussignés du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis ont établis dans une des salles de l'Association maritime de notre ville ; et l'officier qui est à la tête de l'Hydrographie donnera volontiers les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, en outre que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, la minute exactement, au sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements sur mer qui peuvent leur être utiles. Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais :

BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.
Nouvelle Orléans, 4 décembre 1891.

**Avis aux Capit